



TRANSFERT PROGRESSIF DES ABONNES M6 MOBILE VERS LES OFFRES ORANGE

Orange et le Groupe M6 ont conjointement décidé le transfert progressif des abonnés M6 mobile by Orange vers des offres Orange équivalentes.

Lancée en 2005, l'offre M6 mobile by Orange est née de l'alliance des expertises et de la puissance des marques Orange et M6, dont la stratégie est notamment d'utiliser sa puissance marketing pour générer des revenus additionnels.

Les clients M6 mobile by Orange garderont leurs offres ainsi que tous les avantages liés, comme l'animation de la communauté des clients par le Groupe M6, jusqu'à leur transfert.

Ainsi, jusqu'au 30 juin 2019, le Groupe M6 continuera à percevoir une rémunération au titre de l'animation de la base d'abonnés et de la licence de marque, qui contribuera au résultat opérationnel du Groupe à hauteur de 64 M€, étalés sur la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2019 (vs. 25 M€ en 2015).

Par ailleurs M6 percevra dès 2016 une indemnité contractuelle de 50 M€ (impact EBITA) au titre de la fin de commercialisation.

Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2016